



COMPTE RENDU REUNION BUREAU JEUDI 07 avril 2022

Ouverture de la séance à 19h30 – salle Chambon

Présents:

Véronique BLOW, Agnès DHAINAUT, Laetitia JACQUEMIN, Dany SAVOYE, Pierre SAVOYE.

Distanciel : Raoul BATTLE-FONT, Valérie CUINET, Romain JOURDAN, Nicolas CUINET

Absent : Arnaud CHATEAUVIEUX, Chris HILPERT, Momo RAJI

ORDRE DU JOUR :

1. Administratif : Dossiers Subventions Mairie suite... (conseil régional (petit matériel) et ANS (retour visioconf du 6/4), Conventions.
2. Point Technique : organisation Oxyjeunes 22 mai 2022, formation enfants / validation niveau bronze, argent, or et N1 piscine, formation EH1 et organisation action public handicapé, convention club partenaire, suite réunion monos (recycleurs, sport santé/handicap), responsabilité monos en sorties club, rando sub aquatique, réglementation / accident, sac de secours.
3. Point compta: état d'avancement dépenses/recettes, tarif plongée club CPMC, plongée passion carry, frontignan, le poulpe.
4. Bio : point inscriptions croisières sanary
5. Animation : point inscription WE estartit juin,
6. Communication

1. Administratif : Subventions, conventions

1) Conventions Clubs partenaires :

- CPMC : signée (sur dropbox) – augmentation du tarif (1€) mais avec gonflage inclus
- Le POULPE : relance en cours
 - o Possibilité d'organiser des sorties autonomes au Poulpe – DP Poulpe dans la limite de 2 par mois le samedi matin.

2) Demandes de subvention :

Ville de Lunel : dossier déposé mi mars.

⇒ Projet compresseur. : demandé 5000€

Subvention conseil régional :

La campagne de subvention régionale est ouverte – aide forfaitaire entre 700 et 2000€ pour l'acquisition de petits matériels sportifs au titre du dispositif « club occitanie sport pour tous »

Dossier à faire en ligne sur le portail « <https://mesaidesenligne.laregion.fr> »

Identifiant club : HIPPOCAMPE34LUNEL

Mot de passe : HIPPO34diver

Délai de dépôt du dossier : 01/01/22 au 30/09/2022

Conditions éligibilité : Avoir au moins 20 licenciés de moins de 21 ans → nous en avons 25 – mener des actions envers les jeunes.

Besoin de tous les devis ayant permis d'établir le plan de financement pour la demande.

A ce jour, on a 3 devis qui peuvent entrer dans la demande de subvention :

- | | |
|--|------------|
| 1) Petits matériels poignées de blocs, filets de blocs, robinets – CABESTO | 179€ |
| 2) Mannequin – sélection médicale | 365,99€ HT |
| 3) Masques et palmes pour les baptêmes - CABESTO | 185,33 € |
| 4) Ajouter : 3 détendeurs et 3 stabs + 2 bouées torpedo (pour épreuve relais PSP) – devis à demander par Nicolas à Cabesto dès que possible + ajouter sur le devis 2 BACK PACK pour la PSP | |

Subvention : campagne ANS (Agence Nationale du Sport) : Réunion Jeudi 14/4 chez Dany (Laetitia, Dany, Véro, Agnès) pour avancer sur le dossier.

Le Dossier est à faire sur le compte « ASSO » du club : asso.associations.gouv.fr

Accès par l'email (le mien)

Mot de passe : HIPPO34diver

Petit résumé de la conférence en visio par J Raboutou le 6/4 à laquelle ont participé Nicolas, Dany, Véro, Romain, Agnès :

Date limite dépôt du dossier sur le compte asso : 8 mai 2022 (avis Codep 22/5 – décision région 5/6 – réponses aux clubs Juillet-août)

Ne pas attendre la date limite car le CODEP vérifie les dossiers et peut les améliorer ou demander des compléments avant qu'ils ne passent par le conseil CTAS qui attribue les subventions aux clubs.

Pour info, l'an dernier 12 clubs/210 ont déposé 21 actions – 3 ont été refusées, 18 acceptées et sur un total demandé de 75500€, il a été attribué 31116€ soit une moyenne de 2500€ par action !

- Dispositif à choisir : 2011
- Jusqu'à 4 actions possibles pour les clubs à choisir dans le tableau des actions éligibles (tableau adressé par mail aux membres du bureau) en respectant si possible les priorités fédérales sur lesquelles la FFESSM mettra plus de budget.
- Si 1 seule action dans le dossier, montant mini de la valorisation de l'action 2500 € sachant que la subvention représentera 60% soit 1500 € (montant minimum par dossier)
- On peut choisir de monter 4 actions dans le dossier d'une valeur inférieure (exemple 4 x 600€)
- On peut valoriser de l'achat de matériel nécessaire pour réaliser l'action mais il ne doit pas dépasser 30% du coût de l'action avec un maxi à 500€.
- Bien renseigner le code de l'action lors de la saisie A1, B1, (cf tableau)... et ne pas mélanger plusieurs objectifs sinon pas d'examen de la demande qui sera refusée.

Les priorités fédérales :

1/ Rajeunir notre fédération (pratiquants et encadrants)

Les 7 actions prioritaires éligibles en 2022 : B1, B2, E1, E2, E3, F2 et I2 (cf. tableau)

2/ Augmenter notre taux de féminisation

Les 7 actions prioritaires éligibles en 2022 : A1, B1, E3, F2, I1, K1 et P1 (cf. tableau)

3/ sport haut niveau compétition (nous ne sommes pas concernés)

4/ Développer les actions en direction du sport santé et de « handisub »

Les 5 actions prioritaires éligibles en 2022 : C1, F3, H1, H2 et K1 (cf. tableau).

Attention, il faut prendre des indicateurs pour faire le bilan de l'action. Choisir des indicateurs faciles à évaluer (ex : nombre de filles formés, nombre de cadres validés, nombre de licences filles, etc...)

Il faut joindre un projet associatif du club (présentation, état des lieux, les monos, adhérents, les priorités du club en reprenant les objectifs prioritaires fédéraux)

2. Point Technique

Organisation OXYJEUNES 22/05/2022 – piscine Aqualuna :

Réunion préparatoire organisée par Fabrice lundi 11/4 - 19h30 salle Chambon

Formulaire d'inscription avec liste des enfants inscrits à envoyer avant le 7/5 (déjà 4 inscrits : Guilhem, Elisa, Théo, Yvain)

Validation plongeur de bronze pour les participants à Oxyjeunes pour qu'ils puissent faire les épreuves « course hawaïenne »

6 validés : Nohan LAPA, Elisa LACOURT, Eva et Alexandra CHATELAIN, Théo HOFF, Guilhem CARRILLO

2 jeunes ont plus de 14 ans, impossible valider le niveau bronze → dérogation demandée par Valérie pour qu'ils puissent faire la nage hawaïenne – en attente réponse.

5€ par enfant → pris en charge par le club

Il y aura un stand CESTMED à la piscine pour l'animation.

Formation EH1 – organisation d'une action public défavorisé/handicapé :

Valérie a contacté Claude Remesy à la mairie de Lunel pour organiser une journée

Formation de 7 moniteurs Hippo le WE du 2 et 3 avril 2022

Avec une matinée en piscine avec des participants en situation de handicap pour s'entraîner.

On ne peut accueillir que des handicapés physiques modérés. Besoin d'une journée complémentaire pour handicap mental.

Voyage organisé par le club / responsabilité moniteurs :

Au cours des voyages, attention la responsabilité du moniteur du club L'Hippocampe peut être engagée. Bien respecter les consignes du moniteur Hippo le plus gradé.

Rando sub aquatique / Apnée :

- Prévoir d'organiser des sorties mer de rando sub-aquatiques le soir pour diversifier l'activité.
- A la demande des apnéistes, Nicolas va contacter Philippe Valentin pour qu'il intervienne au cours d'une matinée en piscine sur des thématiques de l'apnée. Voir pour regrouper cette action avec l'Atlantide. Etudier une date, soit en soirée sur une créneau plus long, soit un samedi matin.

Suite réunion Moniteurs :

- 1) utilisation des recycleurs dans notre club :

Rappel décision en réunion bureau du 28/10/21 : « On ne prend pas d'adhérents qui plongent en recycleur, qu'ils soient encadrants ou non » → décision validée ce jour → à inscrire dans le règlement intérieur du club (penser à le faire valider à la prochaine AG)

- 2) Position du club sur le sport/santé ?

- si on veut se lancer sur le sport / santé → il faut un référent.
- Dans un premier temps, on se centre sur le handicap.

Règlementation :

Accident plongée → faire déclaration de tous les accidents (même minimes, type entorse lors d'une mise à l'eau, même si les pompiers disent « insolation » - délai pour une déclaration 48 h

Sac de Secours

Dany offre au club un saturomètre

Achat à prévoir : une pince à épiler, des sacs souples organisateurs 16€ - OK

Répartiteur inutile

PSP :

Achat de 9 sweat shirt pour l'équipe PSP – validation bureau OK bureau en utilisant bien le logo du club.

3. Point Compta

Sur un budget prévu de 56 600€ (sans SANTORIN)

Total dépenses à ce jour : 32 160€ / recettes 45 651 € -

Montant sur Livret A : 18339€ - en banque : 5192,51€ (dont 2095€ d'avance Santorin)

A noter : 10653€ hors compte (= total rescrit fiscal en dépense et recette don) qui fausse les dépenses/recettes

Pas de dépenses en dépassement de budget.

Validation des tarifs de plongées pour la saison :

Convention :

- tarif plongée club CPMC : 15€ pour les autonomes – 19 € pour les encadrés
- Le Poulpe : 22€ pour les autonomes – 29 € pour les encadrés

Hors Convention : paiement directement au prestataire par les plongeurs (sauf encadrant)

- Plongée passion carry – tarif encadrés/autonomes identiques 27€ (sans les blocs)
- Plongée Frontignan - tarif encadrés/autonomes identiques 24€ (avec les blocs)

Déclarations d'impôts :

Faire rapidement le mail aux bénévoles et encadrants pour déclarer les frais en dons.

Prévoir le remboursement de l'assurance L2 Lafont à Véro et Dany

L'assurance encadrant est prise en charge par le club pour les encadrants mais se prend au moment de l'enregistrement de la licence.

Pour Véro et Dany, E1 après la saison de licence, elles prennent leur assurance et on leur rembourse 25€ à chacune.

4. Point BIO

Stage PB1 printemps commun avec CPMC : a débuté le 25/03

Les inscrits pour l'Hippo : Eric Alvin, Virginie Targy, Mathieu Estève, Mélanie Quéant, Cédric Wittmann, Fred Chatelain

Ont payé 70€ Eric Alvin et Virginie Targy

Régularisation du 1^{er} stage PB1 octobre – 118 € facturés par CPMC à Hippo pour les plongées → à passer sur plongée.

Croisière Baleines et Dauphins Sanary/Mer – Dimanche 22/05/2022 – départ 9h de Sanary (départ Lunel 6h15)

Nombre d'inscrits : 24 – les places sont bloquées.

Prévoir de payer 30% en acompte dès réception de la facture et le Solde le jour de la croisière (chèque ou virement)

Tous les participants sont payés par Helloasso – faire virer l'argent sur le compte du club.

Rappel budget Bio 400€ → participation club de 10€ / adhérent

5. Point Animation

WE Estartit JUIN

Pierre va envoyer le tableau des inscrits à Carmen → 29 à 30 plongeurs inscrits à ce jour.

Vérifier rapidement le nombre de plongeurs possibles et de chambres disponibles pour bloquer les inscriptions si besoin.

Faire une dernière relance si encore de la dispo.

Demander les tarifs 2022 pour les communiquer aux inscrits et demander le paiement pour mi-mai dernier délai.

6. Communication

Presse :

Article passé dimanche 13 sur Midi Libre → à afficher dans la vitrine de la piscine. A récupérer pour justificatif subvention.

Journaliste de France 3 pour le reportage :

OK pour se déplacer pour une activité précise – mais plutôt sur juin

Prévoir de couvrir la journée Oxyjeunes du dimanche 22/05.

7. Divers

Matériel

Les blocs qui étaient dans la voiture d'Hugues suite à son accident doivent passer en ré-épreuve pour plus de sécurité. Ils sont toujours chez Hugues pour l'instant. Laetitia voit avec Hugues pour les récupérer et les emmener (ou les faire emmener à Sète).

Démission Arnaud Chateavieux pour raisons personnelles.

Jean Marie Igier, coopté pour remplacer Arnaud

Prochaine réunion (à 4 chez Dany pour subvention ANS) : Jeudi 14 avril à 19 h 00